



CANADIAN FEDERATION
OF NURSES UNIONS
LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

ÉNONCÉ DE POSITION

Mai 2025

Mesures de soutien financier pour les études en soins infirmiers

CONTEXTE ET APERÇU

Face au vieillissement de la population et à l'importante pénurie de personnel dans le secteur de la santé, les pouvoirs publics canadiens ont reconnu l'importance des initiatives de recrutement et de maintien en poste du personnel infirmier afin de résoudre la crise nationale de la dotation et de préserver la qualité de notre système public de soins de santé. Or, les étudiantes et étudiants en soins infirmiers réclament depuis longtemps une gamme de mesures de soutien pour faciliter le recrutement et le maintien de leur persévérance, tant pour eux que pour le personnel infirmier en début de carrière.

Au Canada, devenir membre du personnel infirmier est un cheminement au coût effarant. Selon la première enquête nationale sur les étudiant(e)s infirmier(ère)s, menée par la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII) et l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada (AEIC), 82 % des étudiantes et étudiants en soins infirmiers se disent préoccupés par leurs finances (Viewpoints Research, 2025). En plus des frais de scolarité que facturent les écoles de sciences infirmières, une série de coûts externes pèse sur les étudiantes et étudiants, surtout dans le cadre des heures cliniques non rémunérées et du stage de fin d'études. Les dépenses s'additionnent : transport, vérifications régulières des antécédents auprès des services de police, fournitures d'uniforme, solution tierce d'hébergement (en cas de stage en milieu rural), matériel d'étude et inscription aux examens NCLEX/CPNRE, demande de droit d'exercer et plus. À ceci s'ajoutent évidemment les frais de la vie quotidienne (Yakob, 2025).

La pression financière liée à ces coûts est d'autant plus forte que les possibilités de financement des études en soins infirmiers sont limitées. Les étudiantes et étudiants dépendent principalement des bourses d'études, des subventions, des prêts étudiants et de leurs économies personnelles pour payer leurs études (Viewpoints Research, 2025). L'enquête a montré que le système actuel est inadapté : la plupart des étudiantes et étudiants en soins infirmiers estiment que les mesures de soutien financier disponibles ne sont pas suffisantes pour répondre à leurs besoins. Dans ce contexte de précarité financière, l'enquête de la FCSII et de l'AEIC indique que 38 % des étudiantes et étudiants en soins infirmiers dépendent de leur revenu d'emploi pour couvrir les divers frais liés à leurs études.

Si concilier un emploi rémunéré avec les attentes du programme entrepris est un défi pour toute personne qui étudie à temps plein, c'est une véritable épreuve pour les étudiantes et étudiants en

Adopted May 2025

sciences infirmières, qui doivent accomplir un nombre déterminé d'heures cliniques non rémunérées, puis entreprendre un stage obligatoire à temps plein et non rémunéré au cours de leur dernière année (AEIC, 2024). En plus d'assumer des frais importants, notamment pour le transport et les fournitures, les étudiantes et étudiants en soins infirmiers ne reçoivent pas de compensation ou de subventions pour leur travail et les frais encourus lors des stages cliniques. Cette absence de rémunération persiste malgré des précédents dans des domaines tels que l'ingénierie, le commerce, la médecine, les métiers et l'application de la loi. Pourtant, les étudiantes et étudiants en soins infirmiers ont clairement exprimé qu'ils étaient en faveur d'une rémunération : presque soutiennent l'idée d'une rémunération pendant leur stage clinique et des allocations ou subventions pour compenser les frais encourus pour mener à bien ce stage (Viewpoints Research 2025). Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête indiquent également qu'elles seraient plus enclines à voter pour un parti politique qui s'engagerait en faveur de ces initiatives de rémunération.

L'environnement d'apprentissage global des étudiantes et étudiants en soins infirmiers est compromis par les difficultés financières, qui ont un impact négatif sur les expériences d'apprentissage et les résultats scolaires. Dans l'enquête 2025 de la FCSII et de l'AEIC, 63 % des étudiantes et étudiants en soins infirmiers ont déclaré que les difficultés financières avaient eu un impact négatif sur leurs résultats scolaires (Viewpoints Research, 2025). Les expériences d'apprentissage sont encore plus mises à mal lors des stages cliniques en raison de la pénurie de personnel infirmier. Bien des étudiantes et étudiants se retrouvent ainsi à prendre le relais pour combler le manque dans les unités auxquelles le personnel faisait défaut. Ils se voient confier des responsabilités et des charges de patients auxquelles ils ne sont pas suffisamment préparés, ce qui a un impact négatif sur leur santé physique et émotionnelle (AEIC, 2023, 2024). En outre, presque tous font état d'un stress modéré à élevé pendant leur programme, et 72 % indiquent que les difficultés financières ont eu un impact sur leur santé physique et mentale (Viewpoints Research, 2025).

Une grande majorité des étudiantes et étudiants en dernière année de sciences infirmières ont exprimé leur intérêt pour bénéficier de mentorat : ils sont 84 % à se dire intéressés ou très intéressés par un mentor qui les aiderait à faire la transition entre leur stage de fin d'études et l'exercice de leur profession. Parmi les personnes intéressées par un mentor qui apporterait le soutien d'un pair pendant cette période, 86 % ont déclaré qu'elles aimeraient qu'un mentor les aide à renforcer leur confiance dans la mise en pratique de leurs compétences, et 85 % ont déclaré qu'elles aimeraient qu'un mentor les aide à s'orienter dans leur nouvelle carrière. Afin de mieux garder les nouveaux diplômés et de maintenir en poste les autres membres du personnel infirmier, la *Boîte à outils pour la rétention des effectifs infirmiers* de Santé Canada (2024) recommande que le mentorat soit offert en dehors du milieu clinique par des mentors rémunérés, qu'il soit volontaire plutôt qu'obligatoire et que sa durée soit flexible en fonction des besoins de la personne mentorée.

Concrétiser son aspiration à rejoindre le personnel infirmier ne devrait pas impliquer le recours à un prêt étudiant et un endettement considérable, pas plus que le bien-être et les résultats académiques ne devraient être mis à rude épreuve par la difficulté de concilier un emploi rémunéré et des études. En outre, il est primordial de favoriser des environnements et des expériences d'apprentissage positifs pour aider notre future main-d'œuvre infirmière à s'épanouir. Plus d'un quart (28 %) des étudiantes et étudiants en soins infirmiers ont envisagé d'abandonner leurs études en raison de difficultés financières, selon l'enquête 2025 de la FCSII et de l'AEIC; ce chiffre atteint 47 % si l'on tient compte

de ceux qui travaillent à temps plein. Un soutien accru est essentiel pour remédier à la situation financière des étudiantes et étudiants en soins infirmiers et, par conséquent, aux environnements d'apprentissage compromis. Ceci permettra à la fois d'améliorer leur expérience et de renforcer notre système de soins de santé qui repose sur le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier.

POSITION DE LA FCSII

1. La FCSII affirme que les contributions et les sacrifices des étudiantes et étudiants en sciences infirmières doivent être respectés, reconnus et valorisés.
2. La FCSII estime que les pouvoirs publics doivent répondre aux besoins des étudiantes et étudiants en sciences infirmières et investir substantiellement dans ces derniers.
3. La FCSII appuie la résolution du congrès de 2023 de la FCSII, selon laquelle les étudiantes et étudiants en sciences infirmières devraient être soutenus financièrement par toutes les provinces et tous les territoires, notamment par :
 - a. Une compensation financière pour leur travail au cours de leurs stages de fin d'études.
 - b. Le développement d'opportunités d'emploi pour les étudiantes et étudiants pré-diplômés qui dispensent des soins infirmiers.
4. La FCSII soutient la position de l'AEIC, selon laquelle les étudiantes et étudiants en soins infirmiers devraient bénéficier d'un accueil, d'une formation et d'une orientation appropriés avant de prendre en charge un nombre important de patients (2023).
5. La FCSII demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes :
 - a. Proposer des bourses aux étudiantes et étudiants en soins infirmiers, que ce soit sous la forme de bourses annuelles, de subventions pour le stage de fin d'études ou de bourses soumises à l'achèvement du programme.
 - b. Améliorer le Programme d'exonération de remboursement du prêt d'études dont peut bénéficier le personnel infirmier travaillant dans des collectivités rurales ou éloignées et mal desservies en l'étendant au personnel infirmier travaillant dans des milieux urbains mal desservis.
 - c. Instaurer des déductions fiscales pour les dépenses qui pèsent sur les étudiantes et étudiants en soins infirmiers effectuant leurs stages cliniques dans les régions rurales et éloignées.
6. La FCSII demande aux gouvernements provinciaux et territoriaux de prendre les mesures suivantes :
 - a. Mettre en place des stages rémunérés pour les étudiantes et étudiants de dernière année en sciences infirmières.
 - b. Enrichir les opportunités d'emploi pour les étudiantes et étudiants en soins infirmiers.
 - c. Améliorer le soutien financier pour les étudiantes et étudiants en soins infirmiers en leur accordant des subventions, des bourses, un financement pour les déplacements dans les régions éloignées et la gratuité du stationnement à l'hôpital.
 - d. Garantir l'accès à des programmes de mentorat complets une fois que les étudiantes et étudiants accèdent à un poste.

Sources

Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada. (2024). "Call for Clinical Compensation". Haileigh MacLeod et al. 12-14.
<https://static1.squarespace.com/static/5fd251097a98ce4ff8622356/t/6740c3dea32fa159b2d09b27/1732297696373/Editable+All+CNSA+Position+and+Resolution+Statements.pdf> [en anglais seulement]

Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada. (2023). "Addressing the Staffing Crisis and Burnout in Nursing". Eyasu Yakob et Jingyi He. 26-30.
<https://static1.squarespace.com/static/5fd251097a98ce4ff8622356/t/6740c3dea32fa159b2d09b27/1732297696373/Editable+All+CNSA+Position+and+Resolution+Statements.pdf> [en anglais seulement]

Viewpoints Research. (2025). Résultats de l'enquête canadienne auprès des étudiant(e)s infirmier(ère)s. Développé par Viewpoint Research pour le compte de la FCSII et de l'AEIC.
<https://fcsii.ca/wp-content/uploads/2025/01/Nursing-Student-Survey-Report-January-2025-FR.pdf>

Santé Canada (2024). *Boîte à outils pour la rétention des effectifs infirmiers : Améliorer la vie professionnelle du personnel infirmier au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/ressources-humaines-sante/boite-outils-retention-effectifs-infirmiers-ameliorer-vie-professionnelle-personnel.html>

Yakob, E. (2025). *Investir dans l'avenir : Éliminer les obstacles financiers pour les étudiant(e)s infirmier(ère)s*. Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers: Ottawa.
<https://fcsii.ca/research/investir-dans-lavenir>